61.279/4

Quatrième chambre

La demande d'avis, introduite le 31 mars 2017 par la Vice-Présidente et Ministre de la Culture et de l'Enfance de la Communauté française, sur un projet d'arrêté 'modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2012 relatif aux aides aux opérateurs audiovisuels', a été rayée du rôle le 2 mai 2017, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois sur le Conseil d'État, coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-ACFRKAHDJ-GBCHJMW‡